

SITUATION ECONOMIQUE ET GESTION DES RESSOURCES FINANCIERES EN ALGERIE : REALITE ET DEFIS

ECONOMIC SITUATION AND MANAGEMENT OF FINANCIAL RESOURCES IN ALGERIA: REALITY AND CHALLENGES

Habiba BOUGUERROUMI(*)

Ecole nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée, Algérie
habiba.bouguerroumi@gmail.com

Résumé

L'économie mondiale a traversé durant l'année 2020 une forte récession causée par la propagation de la pandémie Covid-19. L'Algérie a fait face à un double choc, la pandémie de Covid-19 et l'effondrement simultané des prix du pétrole.

L'adoption des mesures de confinement a gravement entravé l'activité économique. Ainsi la forte baisse des prix et de la demande d'hydrocarbures à l'échelle mondiale a pesé lourdement sur les recettes extérieures et fiscales. La baisse des recettes combinée à l'augmentation des dépenses publiques pour atténuer les effets économiques et sociales de la pandémie, ont creusé davantage les déficits publics du pays.

Dans une telle situation de rareté de ressources et des déséquilibres continus, l'Algérie devrait prendre une action rapide pour réduire le double déficit, élaborer un cadre budgétaire efficace, adopter des règles de bonne gouvernance et mettre en œuvre des réformes structurelles propices à une relance économique tirée par le secteur privé.

Mots clé : Covid-19 ; Récession ; Défis ; Ressources ; Réformes.

Abstract

The global economy went through a deep recession during 2020 due to the spread of the Covid-19 pandemic. Algeria faced a double shock, the Covid-19 pandemic and the simultaneous collapse of oil prices.

The containment measures taken have severely hampered economic activity and the sharp fall in prices and demand for hydrocarbons worldwide has heavily impacted the external and fiscal revenues. Lower revenues and an increased public spending to mitigate the economic and social impacts of the pandemic have further deepened the country's public deficits.

In such situation of scarcity of resources and continuing imbalances, Algeria should take an action to reduce the double deficit, develop an effective fiscal framework, adopt rules of good governance and implement structural reforms conducive to economic recovery driven by the private sector.

Key words: Covid-19; Recession; Deficits; Resources; Reforms.

(*) **Auteur correspondant**

INTRODUCTION

L'économie mondiale a traversé durant l'année 2020 une grave récession causée par la propagation de la pandémie Covid-19. Ce repli a pesé de ses effets sur la croissance des économies à travers le monde.

L'Algérie, à son tour, a fait face à un double choc, la pandémie Covid-19 et l'effondrement simultané des prix du pétrole qui ont impacté négativement l'environnement macroéconomique vulnérable du pays, mettant les autorités aux prises avec une crise multiforme.

L'adoption rapide des mesures de confinement a contribué à ralentir la propagation de la pandémie, mais celles-ci ont gravement entravé l'activité dans plusieurs secteurs économiques. Ainsi la forte baisse des prix et de la demande d'hydrocarbures à l'échelle mondiale a pesé lourdement sur les recettes extérieures et fiscales, et ce malgré la dépréciation du dinar algérien. En effet, cette baisse des recettes combinée de l'augmentation des dépenses publiques pour atténuer les effets économiques et sociaux de la crise sanitaire, ont contribué à un nouveau creusement des déficits publics intérieurs et extérieurs d'où le déficit global du Trésor a presque doublé en 2020 pour s'établir à 17,5 % du PIB selon la loi de finances 2021, contre 9,6 % du PIB réalisé en 2019.

Ces derniers déficits s'ajoutent aux déficits budgétaires continus dès 2014 après la chute des prix du pétrole. En effet, pour financer les soldes négatifs du trésor public, les autorités ont fait recours aux modes de financement traditionnels, à l'emprunt intérieur ainsi qu'au financement monétaire depuis 2017, ce qui a augmenté la dette publique interne de façon considérable représentant près de 46% du PIB en 2019.

En fin, dans une situation de rareté des ressources et des déséquilibres internes et externes continus des comptes de l'Etat, Quels sont les mécanismes alternatifs que l'Algérie devrait mettre en œuvre pour réduire le double déficit, élaborer un cadre budgétaire efficient et relancer une croissance économique diversifiée et résiliente ?

1. Situation macroéconomique et financière récente

Dans la section suivante ; nous analysons la dynamique d'évolution des principaux comptes économiques de l'Algérie (croissance économique, commerce extérieur, finances publiques et situation monétaire).

1.1 Croissance économique

La croissance du PIB avait déjà ralenti pour s'établir à 0,8 % en 2019, contre 1,4% en 2018, cette croissance a été tirée par les secteurs de l'agriculture, du bâtiment-travaux publics et hydraulique (BTPH y compris services et travaux publics pétroliers), et des services marchands avec des accroissements en volume respectifs de 2,7%, 3,8% et 3,0%. Tandis que la croissance hors hydrocarbures était de 2,4% en 2019 contre 3,0% en 2018 (Office national des statistiques, 2020).

En 2020 et avec la poursuite de la perturbation de la production depuis la mi-janvier, partout dans le monde, l'économie mondiale a connu une forte récession. En Algérie, et suite à l'effondrement des prix du pétrole et aux différentes mesures de confinement prises pour faire face à la propagation de la pandémie covid-19, Le cycle des affaires de l'économie algérienne a rentré en récession. Le PIB réel, par rapport à l'année 2019, a diminué de 3,7% au premier trimestre 2020, de 10,4% au deuxième trimestre 2020, de 4,4% au troisième trimestre pour atteindre -1,2% au quatrième trimestre soit une récession annuelle de - 4,9%. Les mesures de confinement mises en œuvre, ont eu des conséquences négatives sur l'ensemble des secteurs de production et plus gravement pour les services et la construction. Elles ont également entraîné la suppression de nombreux emplois.

En 2021 et avec la remontée du prix du pétrole, l'augmentation de la demande mondiale en hydrocarbures, et la levée graduelle des mesures de confinement ont permis un retour de la croissance. Ainsi, les évolutions trimestrielles indiquent une hausse du PIB en volume de 2,3 % au premier trimestre de 2021 par rapport au premier trimestre de l'année 2020. Cette croissance globale a été tirée essentiellement par un accroissement du volume du secteur des hydrocarbures de 7,5% (soit une baisse de 13,3% au premier trimestre 2020). Hors hydrocarbures, la croissance est également de retour au premier trimestre 2021 avec un taux de croissance de 1,4 % au lieu d'une baisse de 1,2 % à la même période de 2020. Elle est tirée essentiellement par les secteurs, du bâtiment-travaux publics et hydraulique y compris services et travaux publics pétroliers, des services non marchands et de l'industrie qui connaissent respectivement des taux d'accroissement de 4,0%, 2,5% et 3,3%. (Office national des statistiques, 2021).

1.2 Commerce extérieur

Les hydrocarbures constituent classiquement la pierre angulaire de l'économie algérienne en représentant plus de 90% du total des exportations. Cependant, depuis 2014, la baisse des cours du pétrole a progressivement réduit le revenu du budget et a fait fondre les réserves de change, en 2020, la propagation du Covid-19, et les mesures de confinement prises avec le choc pétrolier, n'a fait qu'aggraver cette situation déjà très précaire. C'est ainsi qu'après un recul significatif en 2019, l'Algérie a connu, au courant de l'année 2020, une baisse importante d'une hausse de 3,98 % en 2020 contre une hausse de 5,71 % une année auparavant.

Concernant les crédits à l'économie, 52 % du total des prêts sont accordés aux entreprises publiques tandis que 48% sont accordés au secteur privé dont 8,2 % sont accordés aux ménages (Banque d'Algérie, 2021).

1.3 Finances publiques

La baisse des recettes provenant des exportations de pétrole et de gaz a contribué à un nouvel élargissement des déficits publics extérieur et intérieur. Par ailleurs la fiscalité pétrolière versée au budget de l'Etat a enregistré une baisse de 44% et les recettes fiscales ont baissé de 7% suite au ralentissement qu'a connu l'activité économique dans la majorité des secteurs.

Le déficit budgétaire a plus que doublé en 2020 pour s'établir à 9,6% du PIB, contre 5,6% du PIB en 2019 sous la pression combinée d'une baisse des recettes des hydrocarbures, qui constituent une part importante des recettes publiques, et d'une hausse des dépenses publiques pour atténuer les effets économiques et sociaux de la crise sanitaire.

Le solde global du trésor qui prend en considération les interventions du trésor ainsi que le solde des comptes d'affectation spéciaux, a enregistré une détérioration en 2020 par rapport à 2019 passant de -9,6% du PIB à -14,6% du PIB (Ministère des finances, 2020).

2. Sources de financement du budget de l'Etat

Pour financer le solde global, le Trésor a fait recours aux modes de financement traditionnels. Cependant, en 2015 et avec l'épuisement du fond de régulation des recettes, le Trésor a eu recours à l'emprunt intérieur ou il a émis un important emprunt national pour la croissance économique. De plus, au quatrième trimestre 2017, la loi relative à la monnaie et au crédit a été amendée afin d'autoriser la Banque d'Algérie à financer directement, notamment, le déficit budgétaire, le refinancement de dettes publiques et le Fonds National d'Investissement (FNI). A cet égard, sur un montant total de 6 556 milliards DZD, 38% serviraient à financer le déficit, 28% à régler la dette du Trésor envers Sonatrach et Sonelgaz et à régler l'emprunt national pour la croissance, 27% au Fonds National d'Investissement, et 8% pour le CNR pour refinancer sa dette auprès de la CNAS.

Il convient d'indiquer que le financement monétaire du Trésor, à fin 2017, était à hauteur de 2 185 milliards de dinars, incluant 570 milliards de dinars en financement de son déficit global, 997 milliards de dinars en remboursement d'une partie de la dette du Trésor à l'égard de Sonatrach avec un montant de 452 milliards de dinars et un montant de 545 milliards de dinars en contrepartie de l'assainissement de la dette de Sonelgaz; 154 milliards de dinars au titre du financement du programme AADL ; 264 milliards de dinars pour le remboursement d'une partie de l'emprunt national obligataire et 200 milliards de dinars affectés au FNI.

Le financement du déficit de 2019, (9,6% du PIB), a été assuré par des tirages de liquidités auprès des entreprises publiques pour un montant de 807 milliards de dinars dont la Sonatrach a contribué pour l'essentiel (708 milliards de dinars), le reste provenant du financement monétaire par la Banque d'Algérie avec 1 000 milliards de dinars (Banque mondiale, 2021).

En termes de couverture, le déficit global du Trésor a été financé principalement par :

- Les banques à hauteur de 25 % sur la période 2010-2020 et de 54,9% entre 2016 et 2020 ;
- Le circuit du Trésor ou financement non bancaire avec un taux de 17,9% entre 2010-2020 et avec 14,5% en moyenne sur la période allant de 2016 à 2020 ;
- Le Fond de régulation des recettes à hauteur de 56 % entre 2010 et 2020, soit 79% sur la période 2010-2015 et 29,3 % entre 2016 et 2020 ;
- L'emprunt national pour la croissance économique avec 23,8 % en 2016.

Tableau N° 1 : Structure des sources de financement du déficit budgétaire

	Structure des sources de financement du déficit budgétaire en %					
	2016	2017	2018	2019	2020	2016-2020
Financement Bancaire	9,9	19,0	21,9	50,9	36,8	27,7
Financement Non Bancaire	2,8	5,2	25,5	6,3	33,0	14,5
Prélèvement du FRR	59,2	49,3	7,2	0,0	30,5	29,3
Financement Externe	4,3	-0,2	-0,2	-0,1	-0,1	0,8
Emprunt national	23,8	-9,3	-3,5	-8,0	-0,3	0,6
Financement non conventionnel	0,0	35,8	49,1	50,9	0,0	27,2

Source : Ministère des finances, Algérie

3. Recherche de nouvelles sources de financement

Dans une situation économique vulnérable amplifiée par la crise sanitaire de Covid-19, et une rareté des ressources de financement causée par l'effondrement des prix du pétrole et le ralentissement de l'activité dans plusieurs secteurs économiques, l'Algérie devrait prendre des mesures le plus vite possible pour remédier les déséquilibres intérieure et extérieure, stabiliser la situation macroéconomique et procéder à des réformes structurelles et sectorielles afin de construire une croissance économie plus durable et résiliente.

3.1. Réformes du système de production

Le modèle de croissance actuel en Algérie est basé sur la dépense publique alimentée principalement par les revenus des hydrocarbures, ayant favorisé la consommation intérieure et en générant des incitations à une production nationale hors hydrocarbures de faible performance. Les réserves en hydrocarbures en baisse font un modèle dépassé par rapport aux défis du futur. La baisse des prix du pétrole qui perdure rend urgent le besoin de changement. Afin de réaliser ses aspirations, l'Algérie devrait chercher un nouveau sentier de croissance tirée par des secteurs économiques porteurs de valeurs ajoutées et qui sont jugés de fort potentiel, où des actions conjointes des secteurs public et privé dans le cadre d'un partenariat pourraient engendrer des résultats positifs et rapides.

La diversification de l'économie pourra être favorisée par :

- La modernisation du secteur de l'agriculture ;
- L'adoption d'une véritable politique industrielle volontariste et ciblée, ou il faudrait corriger les défaillances particulières des marchés, comme le marché du foncier, encourager des petites et moyennes entreprises à accéder à la propriété, la finance, et les technologies ;
- L'incitation des exportations et la substitution à l'importation ;
- L'incitation du développement des technologies innovatrices,
- Le développement du secteur du tourisme ;
- L'encouragement des startups ;
- L'amélioration du climat des affaires ;
- L'amélioration du système de gouvernance publique.

1.2 Réformes du système financier

Nous partons de l'observation générale que les pays émergents sont des économies d'endettement plutôt que des économies des marchés financiers, l'Algérie est exactement dans ce cas. Le secteur financier tend à se réduire au système bancaire et e dernier constitue de fait un secteur critique pour le fonctionnement de l'ensemble de l'économie. Il pourvoit à titre essentiel aux besoins de financement aussi bien d'exploitation que d'investissement des entreprises. Les institutions financières non bancaires et le marché financier proprement dit ne jouent qu'un rôle accessoire cela met en exergue le fait que la qualité du fonctionnement du secteur bancaire a des réverbérations sur l'ensemble de l'économie nationale. (A.TEMMAR, 2015).

Le secteur bancaire algérien est encore dominé à plus de 85% par les banques publiques (aussi bien en parts de marché des dépôts que des crédits) qui fonctionnent encore comme des administrations et restent d'abord un instrument de politique publique. Afin d'accroître la contribution de ce secteur au financement du développement, les banques publiques devraient améliorer leur gouvernance tandis que les banques privées devraient s'engager, sur la base du cahier des charges en vertu duquel elles sont agréées à financer l'économie à long terme dans une proportion négociable de leurs activités. En outre, le financement adéquat des entreprises devrait passer par une réforme des banques publiques et du système financier afin de les rendre plus innovants.

La modernisation du système bancaire et financier nécessite le développement du cadre réglementaire du crédit pour mieux soutenir les secteurs productifs, et permettrait d'accroître le contrôle sur les transactions économiques à travers : la bancarisation, l'inclusion financière, la modernisation des moyens de paiement et l'obligation de paiement bancaire pour les gros montants...

Le développement de nouveaux produits bancaires et d'assurances qui s'inspirent des produits de la finance islamique constitueraient un levier important pour attirer l'épargne existant en dehors du système financier, et contribuer à la régularisation du marché noir et le secteur informel.

1.3 Réformes budgétaires

L'ajustement budgétaire devrait être accompagné par un ensemble de réformes structurelles pour améliorer le cadre de gestion des finances publiques :

En terme de dépenses, le gouvernement devrait procéder à :

- L'amélioration de l'efficacité des dépenses en capital et la modernisation de la gestion de l'investissement public. La rationalisation des dépenses en capital doit passer par une sélection et un suivi plus attentif des projets d'investissement public, priorisant les projets matures et porteurs de croissance économique inclusive en adoptant une gestion axée sur les résultats.

- L'exécution de la réforme du système des transferts sociaux et l'adoption d'une politique de ciblage des subventions à travers une approche intégrée et graduelle accompagnée d'une stratégie de communication dynamique et transparente vis-à-vis du public sur les objectifs et l'ensemble des modalités de la réforme pour assurer sa réussite.

En termes de recettes fiscales :

La réforme fiscale représente un volet important qui peut contribuer considérablement au redressement économique et à la performance financière. Elle doit permettre la diminution de la pression fiscale sur les entreprises en favorisant une grande équité de l'impôt et une bonne répartition de la charge. Elle doit aussi réduire les divergences qui existent entre les normes comptables et les règles fiscales, pour une meilleure harmonisation. Par ailleurs, la réforme fiscale doit œuvrer à un élargissement de l'assiette en supprimant les exonérations inefficaces, et à une amélioration des efforts de recouvrement ; elle doit aussi encourager le développement de la finance locale pour assurer une bonne autonomie financière aux collectivités territoriales.

A l'instar du renforcement des efforts de recouvrement fiscal, la situation de globale des restes à recouvrer de l'administration fiscale au titre des amendes judiciaires affiche un montant important à hauteur de 13 357 milliards de DA à fin 2020 avec une augmentation de 2% par rapport à 2019 et 22% par rapport à 2015. Une situation dont l'assainissement s'avère nécessaire à travers le renforcement du contrôle et l'évaluation rigoureuse et continue du coût de gestion de l'impôt dans les administrations fiscale et douanière.

Les avantages fiscaux, quant à eux, ils sont caractérisés par leur impact macroéconomique faible (sur un total de 8700 milliards de DA en avantages fiscaux, entre 2014 et 2019, seuls 3300 milliards de DA ont été accordés pour appuyer les investissements). D'où la nécessité de procéder à une réforme à travers :

- L'amélioration de la conception et la transparence des incitations pour réduire les coûts indirects.
- La focalisation des incitations sur les coûts liés à des objectifs politiques clairs, tels que les abattements fiscaux et les crédits, qui abaissent directement le coût des investissements.
- La mise en place des systèmes de suivi et d'évaluation des projets ayant bénéficié des incitations pour produire les résultats escomptés.
- Le renforcement des cadres juridiques des incitations afin d'améliorer la transparence et faciliter le contrôle par l'administration fiscale et douanière.

CONCLUSION

La crise du Covid-19 et la chute des prix du pétrole mettent en évidence les défis structurels auxquels l'économie algérienne est confrontée. A cet égard, l'Algérie devrait mettre en œuvre un package de réformes économique afin de leurs apporter des solutions adéquates. Par ailleurs les réformes devraient toucher l'ensemble de l'économie dans l'objectif de diminuer sa dépendance aux revenus des hydrocarbures, d'augmenter la performance de l'appareil productif hors hydrocarbures, de remédier les déséquilibres interne et externe, de moderniser le système financier et d'ajuster le cadre des finances publiques pour une meilleure gestion des ressources et une relance économique plus durable, inclusive et résilient.

BIBLIOGRAPHIE

1. A.TEMMAR, H. (2015). L'économie de l'Algérie 1970-2014, le système économique la transformation du cadre de fonctionnement de l'économie nationale, Tome 2. Alger: Office des publications universitaires.
2. Banque d'Algérie. (2021). Bulletins statistiques trimestrielles. Consulté le 7 juillet 2021, sur Bank of Algeria: www.bank-of-algeria.dz
3. Banque d'Algérie. (2021, avril). Communication. Consulté le juin 2021, sur Bank of Algeria: www.bank-of-algeria.dz
4. Banque mondiale. (2021). Algeria Economic Monitor — Fall 2020. Consulté le 2021, sur worldbank: www.worldbank.org
5. Ministère des finances. (2020). Rapport de présentation de la loi de finances 2021. Alger .
6. Ministère des finances. (2020). Situation résumée des opérations du Trésor. Alger.
7. Office national des statistiques. (2020). Comptes économiques nationaux 2016-2019. Consulté le Aout 2020, sur ons.dz: www.ons.dz
8. Office national des statistiques. (2021). Les comptes nationaux trimestriels- premier trimestre 2021. Consulté le juillet 29, 2021, sur ons.dz: www.ons.dz